

Société de la Tour Eiffel

Société anonyme

11-13 avenue de Friedland
75008 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale mixte du 29 avril 2026
Vingt-troisième résolution

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense cedex
S.A.S. au capital de 2 201 424 €
572 028 041 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Société de la Tour Eiffel

Société anonyme

11-13 avenue de Friedland
75008 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale mixte du 29 avril 2026
Vingt-troisième résolution

A l'Assemblée Générale de la Société de la Tour Eiffel,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de vingt-six mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.


Paris-La Défense, le 11 mars 2026

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

ERNST & YOUNG et Autres

 *Emmanuel Proudhon*

 *Anne Herbein*

Emmanuel Proudhon

Anne Herbein